

2021-05-19
2020-4148

FIESTA Concentré de Fabrication
Solution

POUR LA FABRICATION, LA PRÉPARATION OU LE
RECONDITIONNEMENT

PRINCIPE ACTIF : Fer (présent sous forme de FeHEDTA) 4,43 %

N° D'HOM. : 34120 L.P.A.

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'USAGE
EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS

SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU

CONTENU NET : 100 L - 1000 L

W. Neudorff GmbH KG
An der Muhle 3,
31860 Emmerthal, Allemagne

Agent canadien :
Neudorff North America
PO Box 178
Brentwood Bay, BC V8M 1R3
250-652-5888

MODE D'EMPLOI

Ce produit doit être utilisé uniquement pour la fabrication de pesticides homologués en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires.

MISES EN GARDE:

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES D'Y AVOIR ACCÈS.

Cause une légère irritation des yeux. Éviter tout contact avec la peau ou les vêtements. Se laver les mains soigneusement avec de l'eau et du savon après la manutention et avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme ou d'utiliser du tabac. Porter des gants imperméables lors du mélange, du chargement et des activités de réparation et de nettoyage. ÉVITER TOUT contact avec les yeux. Le contact prolongé ou fréquemment répété avec la peau peut causer des réactions allergiques chez certaines personnes.

PREMIERS SOINS :

En cas d'ingestion :

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements :

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation :

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux :

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Traiter symptomatiquement.

ENTREPOSAGE :

Entreposer ce produit dans son contenant original et conserver dans un endroit sécurisé, hors de la portée des enfants et des animaux domestiques. Conserver tout matériel non utilisé hermétiquement fermé, dans le contenant original seulement, à l'écart de toute flamme nue. Craint le gel. Pour éviter la contamination conserver ce produit à l'écart de la nourriture pour les humains ou les animaux.

ÉLIMINATION :

Les fabricants canadiens du présent produit doivent éliminer les matières actives non utilisées et les contenants en respectant la réglementation municipale et provinciale. Pour des renseignements détaillés concernant l'élimination ou le nettoyage des déversements, s'adresser à l'agence provinciale chargée de la réglementation ou au fabricant.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.